

ADRESSES DES COMITÉS CENTRAUX

(SUITE)

(Voir la deuxième page de cette couverture.)

HESSE. — M. A. WEBER, conseiller au Ministère de l'Intérieur, etc., président, pour la Société de secours aux militaires blessés, à *Darmstadt*.

HONGRIE. — Direction de la Société hongroise de la Croix rouge, Kettenbrückengasse, 1, à *Budapest II*.

ITALIE. — Présidence du Comité central italien de la Croix rouge, Palazzo Lante. Piazza Caprettari, 70, à *Rome*.

MONTÈNEGRO. — M. l'Archimandrite VISSARION LIOUBICHA, président, pour la Société monténégrine de la Croix rouge, à *Cettigné*.

NORWÈGE. — Comité central norvégien de secours aux militaires blessés, à *Christiania*.

PAYS-BAS. — M. le D^r B. CARSTEN, secrétaire-général, pour le Comité central de la Société néerlandaise de la Croix rouge, à *La Haye*.

PEROU. — M. le D^r Manuel ODRIOZOLA, président pour la Société péruvienne de la Croix rouge, à *Lima*.

PORTUGAL. — M. le docteur MARQUES, secrétaire, pour le Comité central portugais de secours aux militaires blessés. Rua de Ferregial de baixo, 5, à *Lisbonne*.

PRUSSE. — Comité central de l'association prussienne de secours aux militaires blessés et malades. Wilhelmstrasse, 73, à *Berlin*.

ROUMANIE. — S. Exc. le Prince DÉMÉTRIUS GHICA, président, pour la Société roumaine de la Croix rouge, à *Bucharest*.

RUSSIE. — Comité central russe de la Croix rouge. Rue des Ingénieurs, 9, à *St-Petersbourg*.

SAXE. — M. Fr. DE CRIEGERN-THUMITZ, conseiller au Ministère de l'intérieur, président, pour le Comité central de secours aux militaires blessés, à *Dresde*.

SERBIE. — Mgr MICHEL, archevêque métropolitain, président, pour la Société serbe de la Croix rouge, à *Belgrade*.

SUÈDE. — Comité central suédois de secours aux militaires blessés, Armé-Förvaltningen, à *Stockholm*.

SUISSE. — M. le pasteur KEMPIN, président de la Société centrale suisse de la Croix rouge, à *Zurich*.

TURQUIE. — Société ottomane de secours aux militaires blessés, Hôtel de l'administration sanitaire centrale de l'Empire, à *Galata, Constantinople*.

WURTEMBERG. — Société sanitaire, à *Stuttgart*.

SOMMAIRE

- Comité international.** — Concours sur l'art d'improviser des moyens de secours pour les blessés, 55. — Une nouvelle démarche relative à la ratification des articles additionnels à la Convention de Genève, 59. — Ouvrages reçus, 63.
- Allemagne.** — Correspondance de Berlin, 65.
- Autriche.** — Abandon du projet d'une conférence internationale à Vienne, 68.
- France.** — Les ambulances flottantes, 71.
- Grande-Bretagne.** — L'histoire de la Croix rouge, par G. MOYNIER, 77.
- Luxembourg.** — Dissolution de la Société luxembourgeoise, 78.
- Pays-Bas.** — La flore des Indes appliquée au soin des blessés, 79. — Société pour procurer gratuitement des membres artificiels, 83.
- Russie.** — Ouverture d'un concours permanent, 83.
- Saxe.** — La Croix rouge en Allemagne, par M. de CRIEGERN, 85.
- Suisse.** — Infirmières, 89.
-

Le Bulletin international paraît régulièrement tous les trois mois. Prix, franco, pour un an et pour tous les pays de l'Union postale (1^{re} zone), six francs.

On s'abonne auprès du Comité international ou des divers Comités centraux (voir leurs adresses ci-contre).